

Choisir le relais français

François Ricard

Volume 23, numéro 6 (138), novembre–décembre 1981

Haïr la France?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60320ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ricard, F. (1981). Choisir le relais français. *Liberté*, 23(6), 17–22.

Choisir le relais français

FRANÇOIS RICARD

Sur le plan de la pensée et de la création, je ne peux, du sein de ma particularité ou de mon identité (donné premier et donc détermination permanente), que chercher la généralité et l'altérité la plus grande, non seulement comme espace de déploiement mais aussi comme source. Or l'autosuffisance, la pleine souveraineté culturelle entendue comme la parfaite coïncidence du particulier et du général, ne sont guère possibles dans la situation actuelle, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'histoire, à la sociologie et à l'économie. Mon accès à la généralité — ou à ce que Kundera, dans *Liberté* 135, désigne comme le concept goethéen de littérature mondiale — ne peut être qu'indirect, médiatisé, il ne peut se faire qu'en passant par un *relais* ; en un mot, je ne peux me situer, culturellement ou intellectuellement, que dans une sorte de « souveraineté-association ».

Deux de ces « associations », deux de ces « relais » fonctionnent présentement : le relais américain et le relais français ou européen (le relais canadien n'existe pas). En soi, cette double association pose des problèmes, dans la mesure où je ne suis ni tout à fait dans un réseau ni tout à fait dans l'autre, que je ne profite pleinement ni de l'un ni de l'autre et que, par conséquent, mon passage à la généralité reste extrêmement précaire. Mais en même temps, il y a des avantages à ce dédoublement, puisque le risque d'assimilation, de destruction de ma particularité que comporte le recours à tout relais de ce genre est probablement diminué du fait que dans ce cas aucun des deux n'est exclusif. Quoi qu'il en soit, ces deux relais existent, je les utilise l'un et l'autre, et il serait vain de vouloir éliminer celui-ci en faveur de celui-là, vain et dangereux. Et c'est pourquoi toute francophobie comme toute américanophobie ne saurait être qu'une forme de délire névrotique.

Cela dit, il demeure que les deux relais — le français et l'américain — ne sont pas tout à fait de même nature ni n'ont tout à fait les mêmes implications, dans la mesure, premièrement, où les contraintes qui me lient à chacun diffèrent sensiblement, et, deuxièmement, où la « généralité » à laquelle chacun me donne accès n'est pas tout à fait la même.

L'histoire me lie et à la France et aux USA. Mais mon passé français est non seulement plus lointain, il est aussi commun et mien, dans la mesure où j'ai bel et bien été Français ; enfin, ses déterminations, aujourd'hui, sont plutôt « abstraites » : linguistiques essentiellement. Mon passé américain, par contre, est surtout fait de résistance, et d'une résistance en grande partie vaine, puisque les conditions politiques et

socio-économiques où je suis présentement représentent surtout le triomphe général de la volonté historique américaine. En d'autres mots, la dépendance qui me lie présentement à la France est infiniment moins contraignante, en elle-même, que celle qui me lie aux USA. Exclusivement culturelle, à toutes fins pratiques, dans le cas de la France, c'est, dans le cas des USA, une dépendance qui se rapproche beaucoup plus, vu ses fondements socio-économiques et politiques, vu aussi son caractère irrémédiable, de la dépendance de type colonial.

Du reste, cela apparaît clairement tous les jours : le contexte socio-culturel où je vis, de même que le contexte économique, n'est pas seulement influencé par les USA, littéralement il leur appartient, il est structuré et déterminé par eux dans presque toutes ses dimensions, mais surtout dans certaines des plus fondamentales, comme la culture de masse et les communications. Il y a une sorte de loi de pesanteur qui joue ici en faveur des USA, si bien que la moindre inertie, le moindre relâchement de ma part augmente automatiquement mon insertion dans le réseau américain. Les USA sont notre pente naturelle.

C'est le contraire pour ce qui est de la France, ou mieux : du réseau français, qui est en fait le réseau européen. Me maintenir, sinon entrer dans ce réseau ne peut être de ma part que le résultat d'un choix délibéré, d'une décision sans cesse renouvelée. Comme elle s'exerce en dehors des déterminations économiques immédiates, la contrainte française est, en comparaison de la contrainte américaine, beaucoup moins pressante, elle dépend beaucoup moins de la nature des choses et laisse beaucoup plus de place, par conséquent, à ma propre volonté.

En un mot, on peut choisir la France (l'Europe), mais on ne choisit pas les USA.

De là, je conclus que si je ne saurais d'aucune façon échapper à l'orbite américaine, puisque celle-ci a en sa faveur tout le poids d'une sorte de fatalité, par contre on peut assez facilement imaginer que j'échappe à l'orbite française/européenne, puisque celle-ci n'a pour elle que la force de mes propres décisions. Il ne peut y avoir pour nous de « projet » américain (sauf à relancer le vieux messianisme) ; seule l'Europe peut constituer pour nous une cible concrète, un « projet » nôtre. Ainsi, utiliser le « relais » américain s'impose comme une simple nécessité à laquelle nous ne pouvons rien ; mais *prêcher* son utilisation, ce serait, en quelque sorte, exalter notre propre passivité, et surtout ce serait perdre notre temps, car il ne sert à rien de souffler dans le sens du vent. En revanche, il me semble que d'aller plutôt du côté de l'Europe et du relais français, c'est véritablement *agir*, c'est-à-dire tenter de résister à une détermination et travailler à l'instauration d'un état de choses qui n'aille pas nécessairement de soi, donc qui procède plus directement de ma liberté.

Mais une autre raison milite ici en faveur du relais français. C'est, comme je disais plus haut, le type de « généralité » auquel il me donne accès, comparativement à la généralité américaine. L'une, évidemment, est dite dans ma langue, et l'autre non. Mais il y a plus. Le contenu de la généralité américaine me semble, par rapport à celui de la généralité française, moins pluriel, moins ouvert à la diversité, c'est-à-dire plus niveleur, peut-être parce que les USA sont ce qu'ils sont : une puissance politique, économique,

technologique, militaire et idéologique essentiellement assimilatrice. Ainsi, la généralité américaine, l'universel américain est, de manière toute caractéristique, un universel particulier, qui repose sur la réduction de l'altérité, sur l'aplanissement des différences, beaucoup plus que sur leur véritable mise en relation.

Je ne dis pas que la généralité française soit tout à fait exempte d'effets de ce genre. Mais ils y sont certainement moindres, et en tous cas moins « naturels ». Certes, l'universel français — et il se distingue peu, en cela, de l'universel européen — est foncièrement centraliste ; son modèle est celui de l'État monarchiste, où le territoire est organisé en fonction d'un pouvoir situé au centre et autour duquel gravitent les provinces. Mais ce centralisme diffère malgré tout de l'« impérialisme » américain (dans lequel il n'y a ni centre ni provinces mais où le Même règne partout uniformément) en ceci qu'il autorise plus facilement le maintien et l'exercice de la pluralité, surtout de nos jours, alors que la France et l'Europe ne sont plus tout à fait les puissances qu'elles ont été.

En d'autres mots, la généralité française, c'est-à-dire européenne, est une généralité plus éclatée, moins uniforme, que la généralité américaine. L'altérité s'y déploie plus librement. En ce sens, elle est certainement plus proche de cet idéal de « littérature mondiale » auquel je faisais allusion précédemment.

Certes, l'Europe est lointaine, et nous appartenons immédiatement à l'espace américain. Nous aussi, répète-t-on, nous sommes américains, et cette idée sert souvent d'argument à l'américanophilie. Pourtant, c'est précisément cette proximité, cette apparte-

nance directe à l'Amérique qui devrait nous inciter plutôt à l'aventure européenne. « Consentir à l'Amérique », comme on entend souvent dire, est un slogan piégé, dont l'efficacité et la séduction viennent surtout de ce que c'est une manière détournée de nous inviter, en fait, au repli, à la complaisance dans notre seule particularité. On n'a pas à « consentir » à l'Amérique, comme je disais, pas plus qu'on ne consent à être ou à rester soi-même. Et de fait, ce slogan exprime surtout, je crois, la peur. La peur de la France, et, à travers elle, la peur de l'Europe, la peur de ce que représente pour nous l'Europe, c'est-à-dire l'Autre, le Divers, l'Étranger. Il n'y a pas pour nous de « défi » américain. Notre véritable défi, pour l'heure, est d'accéder à la généralité sans perte d'identité — et cette généralité, la possibilité de cette généralité nôtre, c'est présentement la France (l'Europe) qui l'incarne. D'où notre fascination. D'où aussi notre peur.

Mon but n'est pas de défendre une francophilie béate à la Paul Morin. Je ne cherche nullement à répandre un culte quelconque pour la France ou l'Europe, pas plus que je ne prétends éliminer le relais américain : ce serait là penser bien légèrement. Simplement, je dis que, si nous devons valoriser le canal français ou le canal américain pour notre accès à l'espace d'une certaine généralité, si nous devons choisir le partenaire privilégié de notre « souveraineté-association » culturelle (et la possibilité de ce choix a beau être limitée, elle existe néanmoins), il y a non seulement moins de risques mais tout à gagner à élire l'Europe plutôt que les USA, l'Europe c'est-à-dire la France.